

**SAINT ETIENNE DE ST GEOIRS**

Le **11 janvier** suivant la convocation adressée le 4 janvier 2016, les conseillers communautaires de Bièvre Isère Communauté se sont réunis en séance publique à l'Hôtel communautaire sous la présidence de Monsieur Georges BLEIN puis Yannick NEUDER.

**79 conseillers en exercice :**           76 présents  
  2 pouvoirs  
  1 excusé

Le Conseil réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne Audrey PERRIN comme secrétaire de séance.

**PRESENTS :**

Mmes Anne-Marie AMICE, Anne BERENGUIER DARRIGOL, Liliane BILLARD, Fabienne CHAPOT, Monique CHEVALLIER, Marie-Laure CIESLA, Evelyne COLLET, Jacqueline DENOLLY, Liliane DICO, Mireille GILIBERT, Michelle LAMOURY, Monique LIMON CHARPENAY, Gaëlle MONNERET, Audrey PERRIN, Armelle SAVIGNON, Françoise SEMPE-BUFFET, Sylvie SIMON, Nadine TEIXEIRA, Virginie VALLET, Ghislaine VERGNET.

Mrs, Didier ALLIBE, Maurice ANDRE POYAUD, Christophe BARGE, Marc BENATRU, Jean-Paul BERNARD, Georges BLEIN, Gilles BOURDAT, Norbert BOUVIER, Frédéric BRET, Robert BRUNJAIL, Michel CHAMPON, Daniel CHEMINEL, Thierry COLLION, Henry COTTINET, Jean-Claude CRETINON, Bruno DETROYAT, Jean-Michel DREVET, Gilles DUSSAULT, Jean-Marc FALISSARD, Bernard GAUTHIER, André GAY, Daniel GERARD, Henri GERBE, Guy GERIN, Eric GERMAIN-CARA, Bernard GILLET, Mikaël GROLEAS, Joël GULLON, Hubert JANIN, Patrick JEROME, Serge JUSTIN, Didier LARDEUX, Jacky LAVERDURE, Joël MABILY, Jérôme MACLET, Alain MEUNIER, Jean-Pierre MEYRIEUX, Sébastien METAY, Yannick NEUDER, Jean-Michel NOGUERAS, Alain PASSINGE, Serge PERRAUD, Alain PICHAT, Jean-Christian PIOLAT, Stéphane PLANTIER, Fernand RABATEL, Thierry ROLLAND, Raymond ROUX, Louis ROY, Eric SAVIGNON, Guy SERVET, Martial SIMONDANT, Joël SORIS, Pierre TORTOSA, Jean-Paul TOURNIER FILLON, Bernard VEYRET.

**POUVOIRS :**

Jean-Paul AGERON donne pouvoir à Dominique CLARIN,  
Yannick BRET donne pouvoir à Frédéric BRET.

**EXCUSE :**

Jean-Pascal VIVIAN

**EXTRAIT N° 01-2016 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Objet : Election Président.**

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-2 ;

Vu les résultats de scrutin ;

procède à l'élection du Président au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, sous la présidence de Monsieur Georges BLEIN, doyen.

**Candidat :**

**- Mr Yannick NEUDER**

Nombre de votants : 78

Suffrages exprimés : 62

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 16

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Mr Yannick NEUDER : 61 voix
- Mr Thierry ROLLAND : 1 voix

M. Yannick NEUDER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Président.

Immédiatement installé dans ses fonctions, il prend la présidence de l'Assemblée.

**EXTRAIT N° 02-2016 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Objet : Election des Vice-Présidents : Fixation du nombre de Vice-Présidence.**

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10 ;

Considérant que le nombre de Vice-Président est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents ;

Il est proposé :

- de **FIXER** le nombre de Vice-Présidents à 15.

**CETTE PROPOSITION EST ADOPTEE à L'UNANIMITE moins 1 voix Contre,**

**EXTRAIT N° 03-2016 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Objet : Election des Conseillers Communautaires Délégués aux membres du Bureau : Fixation du nombre de Conseillers Communautaires Délégués.**

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-2 et L 5211-10 ;

Considérant la nécessité de compléter les membres du Bureau de Conseillers Communautaires Délégués ;

Il est proposé :

- de **DESIGNER** 8 Conseillers Communautaires Délégués pour compléter le Bureau Communautaire.

**CETTE PROPOSITION EST ADOPTEE à L'UNANIMITE,**

<b>EXTRAIT N° 04-2016 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
---

<b>Objet : Election des Vice-Présidents.</b>
--

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-2,

Vu les résultats de scrutin,

procède à l'élection des Vice-Présidents au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

**Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Martial SIMONDANT qui sera en charge du Développement Economique, de l'Aménagement Numérique du Territoire et de l'Agriculture. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Suffrages exprimés : 66

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Martial SIMONDANT : 66 voix

Monsieur Martial SIMONDANT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé premier Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

**Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Evelyne COLLET qui sera en charge de l'Administration Générale et des Ressources. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 24

Suffrages exprimés : 54

A obtenu au premier tour de l'élection :

- Madame Evelyne COLLET : 54 voix

Madame Evelyne COLLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

**Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Joël GULLON qui sera en charge de la Prospective Financière, de la Mutualisation et du Budget. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 13

Suffrages exprimés : 65

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Joël GULLON : 58 voix
- Madame Nadine TEIXEIRA : 7 voix

Monsieur Joël GULLON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 3<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installée dans ses fonctions.

#### **Election du 4<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Anne-Marie AMICE qui sera en charge de la Culture, de la Lecture Publique, de l'Ecole de Musique et du Patrimoine. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8

Suffrages exprimés : 70

A obtenu au premier tour de l'élection :

- Madame Anne-Marie AMICE : 70 voix

Madame Anne-Marie AMICE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

#### **Election du 5<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Marc BENATRU qui sera en charge des Travaux, de la Maintenance et de la Sécurité. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Suffrages exprimés : 66

A obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Marc BENATRU : 66 voix

Monsieur Marc BENATRU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 5<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

#### **Election du 6<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Eric SAVIGNON qui sera en charge du Développement Durable, des Energies Renouvelables et des Mobilités. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 10

Suffrages exprimés : 68

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Eric SAVIGNON : 66 voix
- SAVIGNON : 2 voix

Monsieur Eric SAVIGNON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 6<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 7<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Christophe BARGE qui sera en charge du Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 10

Suffrages exprimés : 68

A obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Christophe BARGE : 68 voix

Monsieur Christophe BARGE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 7<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 8<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Michel CHAMPON qui sera en charge de la Solidarité, de la Proximité, du Service au Public et de l'Economie Sociale et Solidaire. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 17

Suffrages exprimés : 61

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Michel CHAMPON : 60 voix
- Madame Nadine TEIXEIRA : 1 voix

Monsieur Michel CHAMPON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 8<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 9<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Liliane DICO qui sera en charge de la Famille, de la Petite Enfance, de l'Enfance Jeunesse. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 24

Suffrages exprimés : 54

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Madame Liliane DICO : 52 voix
- Monsieur Stéphane PLANTIER : 1 voix
- Monsieur Alain PICHAT : 1 voix

Madame Liliane DICO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

### **Election du 10<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Jean-Christian PIOLAT qui sera en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du PLUi. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8  
Suffrages exprimés : 70

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Jean-Christian PIOLAT : 64 voix
- Monsieur Armelle SAVIGNON : 1 voix
- Monsieur Jean-Pascal VIVIAN : 1 voix
- Monsieur Jean-Michel DREVET : 1 voix
- Monsieur Henri GERBE : 3 voix

Monsieur Jean-Christian PIOLAT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 10<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 11<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Henri GERBE qui sera en charge de l'Habitat et de la Politique du Logement. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 13  
Suffrages exprimés : 65

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Henri GERBE : 63 voix
- Monsieur Jean-Michel DREVET : 1 voix
- Madame Anne BERENGUIER DARRIGOL : 1 voix

Monsieur Henri GERBE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 11<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 12<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. André GAY qui sera en charge de la Collecte et de la Valorisation des Déchets. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12  
Suffrages exprimés : 66

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur André GAY : 65 voix
- Monsieur Bernard GILLET : 1 voix

Monsieur André GAY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 12<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 13<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Raymond ROUX qui sera en charge de l'Assainissement. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 17  
Suffrages exprimés : 61

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Raymond ROUX : 60 voix
- Monsieur Jean-Paul BERNARD : 1 voix

Monsieur Raymond ROUX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 13<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

#### **Election du 14<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Jean-Paul BERNARD qui sera en charge de l'Eau Potable. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 13

Suffrages exprimés : 65

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Jean-Paul BERNARD : 63 voix
- Monsieur Gilles DUSSAULT : 1 voix
- Monsieur Fernand RABATEL : 1 voix

Monsieur Jean-Paul BERNARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 14<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

#### **Election du 15<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Thierry ROLLAND qui sera en charge de Voiries Intercommunales. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 9

Suffrages exprimés : 69

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Thierry ROLLAND : 67 voix
- Monsieur Guy SERVET : 1 voix
- Monsieur Yannick NEUDER : 1 voix

Monsieur Thierry ROLLAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 15<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

<b>EXTRAIT N° 05-2016 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
---

<b>Objet : Election des Conseillers Communautaires délégués.</b>
--

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-2 et L 5211-10 ;

Vu les résultats de scrutin ;

#### **Election du 1<sup>er</sup> Conseiller Communautaire Délégué « spécial »**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Fernand RABATEL qui sera en charge du Sport. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12  
Suffrages exprimés : 66

A obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Fernand RABATEL : 66 voix

Monsieur Fernand RABATEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 1<sup>er</sup> conseiller communautaire délégué « spécial » et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 2<sup>ème</sup> Conseiller Communautaire Délégué « spécial »**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Serge PERRAUD qui sera en charge du dossier Center Parcs. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 14  
Suffrages exprimés : 64

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Serge PERRAUD : 62 voix
- Monsieur Yannick NEUDER : 1 voix
- Madame Audrey PERRIN : 1 voix

Monsieur Serge PERRAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 2<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué « spécial » et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 3<sup>ème</sup> Conseiller Communautaire Délégué**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Guy SERVET qui sera en charge des Chartes Forestières et des Etangs. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8  
Suffrages exprimés : 70

A obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Guy SERVET : 70 voix

Monsieur Guy SERVET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 3<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 4<sup>ème</sup> Conseiller Communautaire Délégué**

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Anne BERENGUIER-DARRIGOL qui sera en charge du Logement. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5  
Suffrages exprimés : 73

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Madame Anne BERENGUIER-DARRIGOL : 71 voix
- Monsieur Yannick NEUDER : 2



Madame Mme BERENGUIER-DARRIGOL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 4<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée et immédiatement installée dans ses fonctions.

### **Election du 5<sup>ème</sup> Conseiller Communautaire Délégué**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Bernard GAUTHIER qui sera en charge de la Mobilité et des Déplacements. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Suffrages exprimés : 66

A obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Bernard GAUTHIER : 66 voix

Monsieur Bernard GAUTHIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 5<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 6<sup>ème</sup> Conseiller Communautaire Délégué**

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Monique CHEVALLIER qui sera en charge du Budget. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 17

Suffrages exprimés : 61

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Madame Monique CHEVALLIER : 60 voix
- Madame Nadine TEIXEIRA : 1 voix

Madame Monique CHEVALLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 6<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée et immédiatement installée dans ses fonctions.

### **Election du 7<sup>ème</sup> Conseiller Communautaire Délégué**

Monsieur le Président propose la candidature de M. Guy GERIN qui sera en charge de l'Agriculture et de la Ruralité. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 9

Suffrages exprimés : 69

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Monsieur Guy GERIN: 68 voix
- Madame Nadine TEIXEIRA : 1 voix

Monsieur Guy GERIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 7<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du 8<sup>ème</sup> Conseiller Communautaire Délégué**

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Françoise SEMPET BUFFET qui sera en charge de la Famille. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 78

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 11

Suffrages exprimés : 67

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

- Madame Françoise SEMPE BUFFET : 65 voix
- Monsieur Frédéric BRET : 1 voix
- Madame Liliane BILLARD : 1 voix

Madame Françoise SEMPE BUFFET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 8<sup>ème</sup> conseillère communautaire déléguée et immédiatement installée dans ses fonctions.

## EXTRAIT N° 06-2016 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Objet : Création et organisation des commissions communautaires.

Monsieur le Président rappelle que les commissions communautaires sont chargées d'étudier, de formuler des propositions et d'apporter des avis ou des questions en vue de préparer les décisions du Bureau et du Conseil Communautaire.

Elles sont animées par les Vice-Présidents ou Conseillers Communautaires délégués en charge de leur domaine respectif de délégation et mandatées aux pouvoirs décisionnels.

Enfin, il est rappelé que le Président de l'EPCI est le Président de droit des commissions thématiques, celles-ci pouvant désigner, au cours de leur première réunion, un Vice-Président qui peut les présider et convoquer en cas d'absence ou d'empêchement du Président.

L'article 5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre forme une commission dans les conditions prévues à l'article L2121-22, il peut prévoir les participations des conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine.

Il est proposé de former les 8 commissions permanentes suivantes :

- Economie, Agriculture, Commerce, Artisanat, Tourisme, Aménagement Numérique,
- Administration Générale et Ressources (RH, Commande Publique, Finances et Prospective Financière, Mutualisation),
- Aménagement du Territoire, Urbanisme, PLUi, Habitat et Logement,
- Développement Durable, Mobilités, Chartes Forestières, Etangs,
- Famille, Petite Enfance, Solidarités, Proximité, Cohésion Sociale et Services au Public,
- Culture, Lecture Publique, Patrimoine, Actions et Equipements Sportifs,
- Eau potable, Assainissement, Collecte et Valorisation des Déchets,
- Travaux, Maintenance et Sécurité, Voirie.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- de **VALIDER** la nomenclature des commissions élargie en fonction des 8 champs d'attribution évoqués précédemment,
- de **DIRE** que chaque commune sera appelée à présenter un représentant siégeant à chacune des commissions avant officialisation de leur constitution lors d'un prochain conseil communautaire.

**CES PROPOSITIONS SONT ADOPTES à L'UNANIMITE,**